

Les informations sont valables du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024. Elles sont utilisées exclusivement pour les services périscolaires et extrascolaire de Laillé. Vous bénéficiez du droit d'accès et de modification de ces données. Déclaration CNIL 2186974 v 0. Plus d'information dans le règlement intérieur chapitre 1 — 2.2. * = informations facultatives

Renseignements (contacts et facturation)

Nom et prénom de l'enfant :

Né (e) le :/...../20..... Fille Garçon

Scolarisé à : Henri Matisse Leonard de Vinci Notre Dame

Niveau scolaire :

Autre établissement : Commune :

Assurance individuelle accident :

Compagnie :

N° contrat :



<u>Responsable Légal 1</u>	<u>* Responsable légal 2</u>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Adresse postale :	Adresse postale :
Téléphone :	Téléphone :
*Tel. Employeur :	*Tel. Employeur :
<i>* Contact et diffusion d'information enfance/jeunesse</i>	<i>* Contact et diffusion d'information enfance/jeunesse</i>
@ Courriel :	@ Courriel :

*** Personnes autorisées à venir chercher l'enfant et à contacter en cas de non réponse des responsables légaux : (liste exhaustive)**

Nom et prénom :	Lien :	Téléphone :
Nom et prénom :	Lien :	Téléphone :
Nom et prénom :	Lien :	Téléphone :
Nom et prénom :	Lien :	Téléphone :
Nom et prénom :	Lien :	Téléphone :

REGIME ALLOCATAIRE : C.A.F M.S.A N° Allocataire : Autre régime :

Contrôle automatique du quotient CAF par le Guichet Unique (février): Oui Non

* FACTURATION spécifique pour les familles divorcées ou séparées

- Une facture unique au responsable légal 1 Responsable légal 2
- Facture **semaine paire** responsable légal 1 Responsable légal 2
- Facture **semaine impaire** responsable légal 1 Responsable légal 2

Fiche sanitaire : L. 227-4 du code de l'action sociale et des familles /Arrêté du 28 mai 2018

Vaccination (les 11 vaccins sont obligatoires pour les enfants nés après le 1er janvier 2018)			
Vaccins obligatoires	Date du dernier rappel	Vaccins recommandés	Date du dernier rappel
Diphtérie-Tétanos-Polio		Coqueluche	
Hépatite B		Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Méningocoque C		Haemophilus influenzae b	
		Pneumocoque	

Accueil de Loisirs Méli-Mélo
Une photocopie du carnet de vaccination ou attestation du médecin **est obligatoire** avant le 1er jour.

* **Antécédents médicaux ou chirurgicaux, allergies médicamenteuses** utile à la prise en charge :

J'autorise l'utilisation de sérum physiologique et de désinfectant (si pas allergique) Oui Non

En cas d'hospitalisation, j'autorise la direction à prendre les mesures rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant Oui Non

→ **En cas d'urgence, le SAMU ou les pompiers prennent la décision du lieu d'hospitalisation**

Protocole d'Accueil individualisé communal : détail dans le règlement intérieur chapitre 1 §4

- L'enfant a une pathologie chronique (asthme, épilepsie, diabète ...)
- a une allergie alimentaire
- est en situation de handicap

* **Régime alimentaire spécifique :** non sans viande de porc végétarien

Droit à l'image

J'autorise l'utilisation de l'image de mon enfant (photos, films et voix) dans les supports de communication communaux et la presse (ex : Laillus, site internet communal, Ouest France...): Oui Non

* Autorisations de sortie non accompagné d'un adulte :

Ecole Léonard de Vinci (à partir du CE1):

Garderie : j'autorise mon enfant à partir seul àh.....

Accueil de loisirs Méli Mélo, mon enfant est autorisé à rentrer seul : Oui Non

Règlement intérieur :

J'ai pris connaissance du règlement intérieur et des conditions tarifaires des accueils péri et extrascolaires et j'en accepte les conditions. (disponibles sur www.laille.fr ou au Guichet Unique.)

Date et signature :